

BULLETIN N°32
ANNÉE 2021

St Igny de Vers

Saint-Igny
de-Vers
Commune du Haut Beaujolais



St Igny
de Vers

Sommaire

VIE COMMUNALE

Le mot du Maire	2
L'équipe municipale	3
Infos pratiques	3
Budget 2021	4-5
Etat civil 2021	6
Les salles communales	7
Cimetière	8
Voirie	8
Symisoa	9
Fleurissement	10
Bibliothèque	11
Travaux réalisés par les élus	11
Ecole	12-13
Stratégie Forêt-Bois du Beaujolais	14
Maison du Rhône	15
Rénov'en Beaujolais	15
Tri des emballages	16

VIE ASSOCIATIVE

Calendrier des manifestaions 2022	17
Anciens combattants	18
Le club des Sapins	18
Sou des Ecoles	19
Equ'igny	20
ASSR	21
Société de pêche	22
Trail du Sanglier	22-23
Ecurie St Rigaud	22-23
Vos sapeurs-pompiers	24-25
ALVH	25
L'ADMR	26
Les Classes en 1	27
Naissances de l'année	27

Directeur de la publication :
Alain Morin

Rédaction et photos :
Danielle Deffaisse, Jocelyne Doléans,
Charlotte Filipek, Daniel Forest,
Jean-Yves Philibert

Maquette et Impression :
IM'POSE COM.

Tirage :
400 exemplaires

Le mot du Maire



L'année 2020 ne nous a rien épargné, l'évolution 2021 a été plus favorable tout en imposant à tous des règles strictes de lutte contre cette pandémie.

Je renouvelle mes remerciements à tout le personnel communal, aux enseignantes, ATSEM, AVS, le Sou des Ecoles, à tous ceux qui ont œuvré au quotidien pour assurer la continuité du service public, sans oublier les élus qui m'entourent, leur disponibilité et leur implication.

Il nous faut continuer à afficher une vigilance accrue face à cette inconnue qu'est l'évolution de la Covid 19.

Nous encourageons les initiatives des différentes associations dans leur volonté de promouvoir les animations de notre village, afin de favoriser à nouveau la proximité et la convivialité, car force est de constater que quelque peu les modes de vie ont été modifiés, chacune, chacun d'entre nous a tendance à se replier sur soi-même.

Je souhaite aussi pour vous tous habitants, artisans, commerçants, entreprises... une amélioration favorable de cette pandémie qui nous permettra tous ensemble d'envisager un avenir plus serein...

Côté Municipalité, bien que l'activité ait été ralentie, les investissements prévus ont pu être réalisés, seul actuellement la rénovation de l'ancienne cure sera retardée, en raison des délais d'approvisionnement des matières premières.

Je remercie les membres du Conseil Municipal qui ont travaillé à l'élaboration de ce 32ème bulletin, qui je l'espère vous apportera les informations attendues.

Avec une grande note d'optimisme, je vous donne rendez-vous le 23/01/2022 à 11 heures 00 à la salle polyvalente pour notre traditionnelle rencontre «les Vœux du Maire ».

BONNE LECTURE BONNE FIN D'ANNÉE.



L'équipe municipale

Le conseil municipal est composé de 15 membres : : Alain MORIN, Daniel FOREST, Jean-Yves PHILIBERT, Michel BOURBON, Danielle DEFFAISE, Jocelyne BROSSE, Gabriel CHABANON, Gérard CHABANON, Karim FARSI, Charlotte FILIPEK, Anthony FOREST, Emilie JOLIVET, David LAVENIR, Georges PERRONNET, Stéphane TEILLARD.

Les employés communaux : Séverine CONDEMINE, Jocelyne DOLÉANS, Laure DOLÉANS, Hervé DURAND, Sylvie TELUOB, Laëticia PERRONNET.

Infos pratiques

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Mardi et Jeudi : 9h00 - 12h00
et 14h00 - 17h00
Samedi matin : 9h00 - 12h00
Contacts : 04 74 04 50 46
mairie@saintignydevers.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE

Du mardi matin au samedi matin
inclus de 9h00 à 11h45
La levée du courrier s'effectue
du lundi au vendredi à 15h15
Le samedi matin à 11h00

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Le mardi et le samedi matin de
10h00 à 12h00

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHÈTERIE DE DEUX-GROSNES

Mardi : 8h00 - 12h00
Mercredi 14h00 - 17h00
Samedi 9h00 - 12h00
et 14h00 - 17h00
La déchèterie est accessible sur
présentation d'une carte d'accès.
Vous ne possédez pas de

carte : le formulaire est disponible
en Mairie ou sur le site Internet de
la C.C.S.B :
www.ccsb-saonebeaujolais.fr

MARCHÉ

Le mardi matin, place de la Poste,
de 10h00 à 12h30

GÎTE DE GROUPE COMMUNAL

Tarif de la nuitée : 16,00 €
Taxe de séjour : 0,50 €
Contact informations et
réservations : Mme TELUOB Sylvie
06 08 35 94 82

CARTE D'IDENTITÉ

Le dossier de demande de carte
d'identité est traité par les services
de la Mairie de Deux- Grosnes
(Monsols). Au préalable, prendre
rendez-vous au 04 74 04 70 39

VIVRE EN HAUT-BEAUJOLAIS (V.H.B.)

Centre Social 327 Montée des
Esses 69860 DEUX-GROSNES
Tél : 04 74 04 73 87
Accueil et informations :
Lundi au vendredi : 9h00 - 12h00.

Mardi et Jeudi : 13h30 - 17h00

V.H.B. accueille dans ses locaux :
La permanence M.S.A. Ain-Rhône
Permanence sociale :
le mardi de 14h00 à 16h00
sur RDV au 06 83 99 08 45

La permanence de la Mission

Locale. Tous les 15 jours, le
mercredi matin de 9h15 à 11h45
sur rendez-vous au 04 74 02 91 50

TRANSPORT À LA DEMANDE

Le dossier d'inscription
est disponible sur demande
auprès de la C.C.S.B. ou
à télécharger sur le site
www.ccsb-saonebeaujolais.fr

HORAIRES GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Lundi, mardi, jeudi : 17h00 - 18h00
Mercredi : 8h30 - 12h00

Retrouvez notre site internet :
www.saintignydevers.fr

Budget 2021



RÉSULTAT DE CLÔTURE EXERCICE 2020

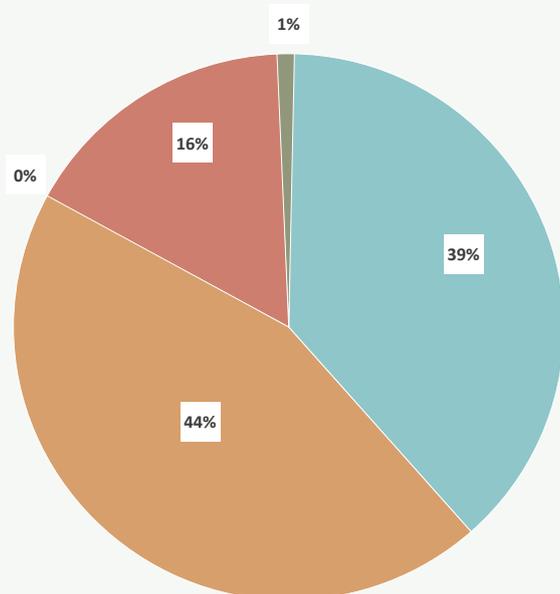
Fonctionnement = 928 005.58

Investissement = 183 504.00

Solde excédentaire = 1 111 509.58

VIE COMMUNALE

VIE ASSOCIATIVE

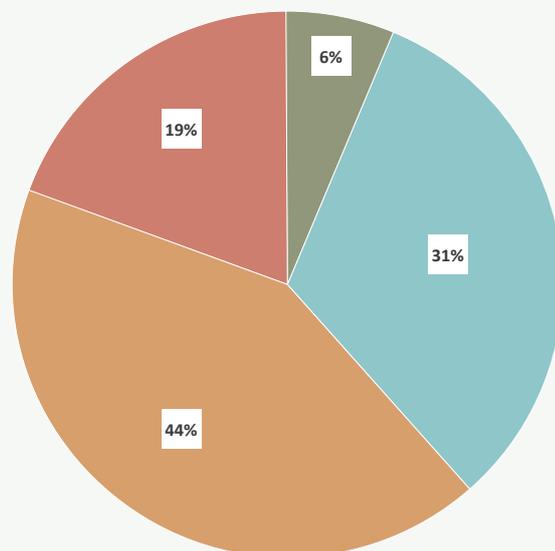


BUDGET FONCTIONNEMENT DÉPENSES

Pôles	Montants
Charges générales	165 500 €
Frais de personnel	190 050 €
Charges financières	4 400 €
Charges gestion courante	67 100 €
FNGIR	3 500 €
TOTAL DES DÉPENSES	430 550 €

BUDGET FONCTIONNEMENT RECETTES

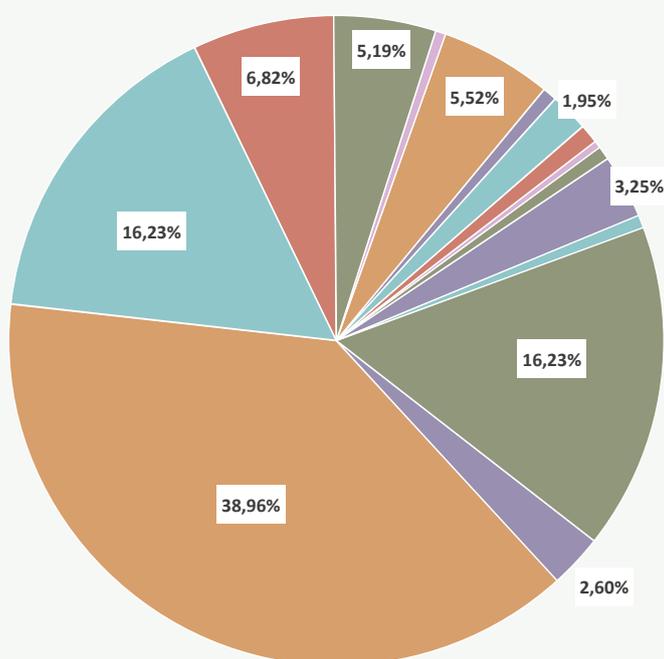
Pôles	Montants
Produits exploitation	33 600 €
Dotations et participations	162 000 €
Recettes fiscales	227 000 €
Revenus des immeubles	100 000 €
TOTAL DES RECETTES	522 600 €



D'où un excédent de fonctionnement de 92 050 €

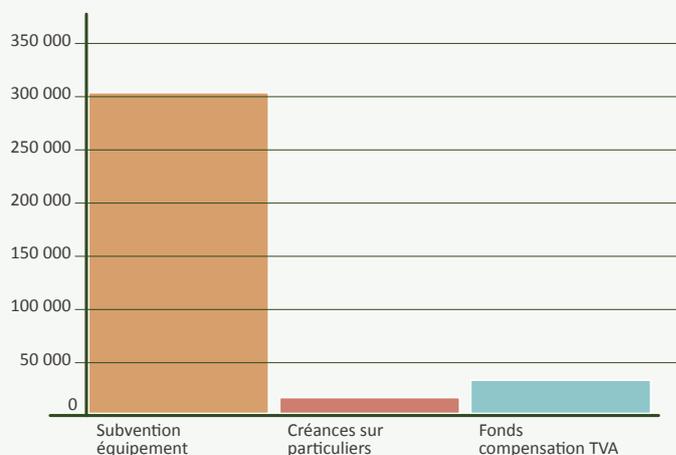
BUDGET INVESTISSEMENT DÉPENSES

Pôles	Montants
Appartement Ecole	80 000 €
Borne incendie	10 000 €
Bureautique	4 000 €
Cimetière	85 000 €
Espaces verts	10 000 €
Matériels outillage	30 000 €
Mobilier	15 000 €
Panneau information	4 499 €
Remboursement capital emprunts	10 500 €
Restructuration friches industrielles	50 000 €
Site Internet	6 000 €
Terrains bâtis	250 000 €
Terrains nus	40 000 €
Restructuration gîte	600 000 €
Traversée du Bourg	250 000 €
Travaux bâtiments	105 000 €
TOTAL DES DÉPENSES	1 549 999 €



BUDGET INVESTISSEMENT RECETTES

Pôles	Montants
Subvention équipement	305 400 €
Créances sur particuliers	14 040 €
Fonds compensation TVA	27 000 €
TOTAL DES RECETTES	346 440 €



Les dépenses d'investissement 1 549 999 – 346 440 = - 1 203 559 € sont financées par l'exercice de clôture 2020 de 1 111 509 € et l'excédent de fonctionnement 2021 de 92 050 €.

Etat Civil 2021



NAISSANCES

Pauline Léontine PERRONNET	Chemin de Vibus	22/03
Logan Serge Michel VICENTE	Rue des Sornins	20/04
Rafaël FASQUELLE	Chemin du Plotron	16/06
Simon AUDET	Chemin du Charne	09/10
Alicia DÉSIGAUX	Chemin des Côtes	06/12



PACS

Jérôme CHOPIN & Karine BILLANDON	Montée des Terres de la Cour	28/01
Quentin BRAILLON & Ophélie SOUPÉ	Chemin de Chenevière	07/09



DÉCÈS

René BELIN	Chemin du Moulin de Vers	03/01
Eugène BELIN	Chemin de Vibus	11/03
Roger GONNACHON	Route d'Ajoux	13/05
Marie Claude JANIN VILLON	Allée de la Boissière	10/06
Roger TRIBOLLET	Chemin de la Bachasse	19/06
Louis FOREST	Chemin du Charne	05/07
Simone CHABANON	Montée de Ververin	28/08
Yvonne GONNACHON	Route d'Ajoux	08/09
Céline SARRY	Allée de la Boissière	15/10
Yamina AZIBI	Allée de la Boissière	18/10
Lucienne FOREST	Route de la Clayette	20/10
Yvette LOUAT	Rue des Michels	23/11
Colette JACQUET-VIALLET	Rue des Sornins	27/11
Roger JAFFRE	Route d'Aigueperse	01/12
Marie-Thérèse BONINO	Route de la Clayette	02/12
Denise BOUVIER	Allée de la Boissière	02/12
Emilienne LAMURE	Chemin des Brossards	02/12
Michelle JANET-BONOT	Allée de la Boissière	04/12
Eugène BALLANDRAS	Impasse de la Forêt	07/12

Les salles communales

Salle polyvalente

LA COMMUNE DISPOSE DE 3 SALLES :

La salle des associations est réservée et mise à disposition gratuitement pour le Club des Sapins (rencontre des Aînés) et pour toutes les autres associations de la commune pour y tenir leurs réunions.

Les deux autres salles : **Salle Polyvalente / Salle de Formation.**

Elles sont ouvertes à la location. La réservation s'effectue auprès de Monsieur André Basset : 04 74 04 57 91 ou 06 23 71 27 19. Messieurs BASSET et/ou BOURBON gèrent l'état des lieux. Pour la mise à disposition d'une des salles, il vous sera demandé une attestation d'assurance et un chèque de caution.



Salle de formation

TARIFS SALLE POLYVALENTE

(hors frais de gaz et d'électricité)

- **Association de la commune**

Location salle :	153,00 €
Location salle + cuisine :	183,00 €
- **Association extérieure**

Location salle :	457,00 €
Location salle + cuisine :	534,00 €
- **Particulier résidant à St Igny**

Location salle :	305,00 €
Location salle + cuisine :	381,00 €
- **Particulier non résidant à St Igny**

Location salle :	487,00 €
Location salle + cuisine :	534,00 €

Une mise à disposition est prévue pour des funérailles civiles ou pour un pot de l'amitié après obsèques moyennant la somme de :

Salle polyvalente : 80,00 €

Salle de formation : 75,00 €

Cimetière

Aménagement de l'espace cinéraire

Les travaux d'aménagement de l'espace cinéraire ont été réalisés ce printemps.

Après la mise en forme du terrain, trois colombariums de six cases chacun et le jardin du souvenir ont été installés, puis arbustes et arbres ont été plantés.

Le montant des travaux s'élève à 60 315,00 € Hors Taxes.

La Commune a bénéficié d'aides :

- Du Département : 17 000,00 euros
- De la Région : 30 157,50 euros

Un montant d'aides qui représente 78,18 % du coût des travaux Hors Taxes.

FIXATION DES TARIFS DE VENTE

- Une case de colombarium pouvant contenir une urne :
 - Durée de 15 ans : 500 euros
 - Durée de 30 ans : 800 euros
 - Durée de 50 ans : 1 200 euros
- Jardin du souvenir (dispersion des cendres) : 100 euros

Une plaque funéraire de couleur noire sera fournie par la Commune pour les colombariums et sera fixée par l'acquéreur. La gravure sera obligatoirement de couleur or.

Une plaque funéraire de couleur or sera fournie par la commune pour le jardin du souvenir et sera fixée par l'acquéreur. La gravure sera obligatoirement de couleur noire.



Voirie

**Crédits alloués pour l'année 2021 :
120 867 € TTC**

Programme réalisé :

- Rue du Forgeron : BBO/10 (enrobé) remise à la cote des bouches à clés et tampons eaux pluviales, eaux usées.
- VC 501-503 Champ Juin / St Rigaud : reprofilage, traversée eaux pluviales, monocouche ;
- VC 26 , Impasse des Feuillus : reprofilage, enduit bicouche.
- VC 3 Chemin de Vibus : reprofilage, enduit monocouche.
- VC 14 Chemin du Rousset : reprofilage, enduit monocouche, traversée eaux pluviales.
- VC 68 Chemin des Bourbes : traversée eaux pluviales, reprofilage, enduit monocouche.
- Remise en forme de différents fossés.

Comme vous avez pu le constater une rénovation de la traversée du bourg est en cours, en partenariat avec la RÉGION et le DÉPARTEMENT afin de procéder à la mise en sécurité des piétons et au maintien d'une vitesse réglementée dans la traversée du village.



Symisoa

SYndicat Mixte des Rivières du SOrnin et de ses Afluentes

<http://www.symisoa.fr>

Le SYMISOA devient EPAGE (Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux). Ce label conforte l'action du Syndicat à l'échelle la plus pertinente pour gérer les rivières et la ressource en eau du territoire : celle du bassin versant.

En chantier en 2022 sur le Sornin :

- Etude-bilan des réalisations du contrat de rivière qui entrera en 2022 dans sa dernière année.
- Campagne de suivi de la qualité
- Etude et travaux sur le Sornin à Pouilly et Saint Nizier : restauration des berges et mise en valeur du site
- Etang de Chauffailles : mise en conformité de la prise d'eau de l'étang

Lancement d'une réflexion participative sur la ressource en eau et l'adaptation de notre territoire au changement climatique.

En 2022, le SYMISOA souhaite associer l'ensemble des acteurs du territoire à une concertation large sur ce sujet de la ressource en eau, déjà impactée par les effets du changement climatique. Cette concertation sera associée à une étude scientifique. Elle permettra de réfléchir en commun aux mesures d'adaptation locale.

Travaux en cours



Fleurissement

DU VILLAGE



Après un mois de juillet, où les Néphélées, se sont bien agitées : Rudbeckia, Potentilla, Dipladéna... ont retrouvé comme un air de liberté avec les chaleurs d'août et septembre.

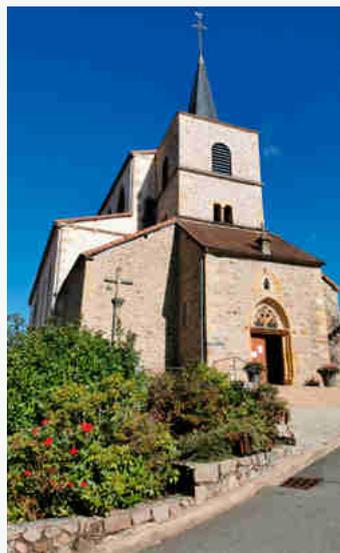
« chaleur et fleur se forment dans le même alphabet »

Mi-octobre, l'air s'est gélifié à la tombée du jour et les espèces vivaces ont jeté sur le temps un œil indulgent : « l'hiver peut attendre ».

Les quatre équipes de bénévoles ont poursuivi méticuleusement leur travail d'entretien. Nous les remercions très sincèrement, ainsi que toutes les personnes qui ont dû nous quitter les années précédentes, car il arrive un temps où il faut préférer l'ombre à la lumière: une génération vous précède et une autre vous croise.

Comme un poète, la fleur remue les cœurs et vous souhaite à tous une très bonne année 2022.

(Ps : dans la mythologie grecque les Néphélées étaient les nymphes des nuages et de la pluie)



Travaux

RÉALISÉS PAR LES ELUS





Bibliothèque



Enfin la vie reprend à la bibliothèque, dernières nouvelles :

- De nouveaux bénévoles, Christiane, Christine et René, sont venus étoffer l'équipe en baisse.
- C'est avec un grand plaisir que nous pouvons de nouveau accueillir les enfants de l'école tous les premiers lundis du mois avec maîtresses et accompagnantes .
- L'activité d'échange de livres avec la médiathèque de Limas a repris et donc de nouveaux ouvrages sont disponibles.
- La boîte à livres rencontre un vif succès mais merci de ne pas y déposer des livres trop usagés.

L'équipe de bénévoles vous souhaite une très bonne année 2022 et vous attend lors des permanences les mardis et samedis de 10 h à 12 h (nous reprenons les horaires d'avant virus)....



Au cours de l'année, les élus ont procédé à de nombreux travaux d'entretien, de création :

- Nettoyage du hangar situé place de la gare, ce local est loué,
- Remise au propre des murs extérieurs de l'église,
- Chasse aux mouches logées dans la salle des fêtes et l'église,
- Les salles de la cure ont été vidées de leurs effets en vue de travaux,
- Réparation de serrure, rideau roulant, chasse d'eau, ...
- Réalisation de bacs à fleurs,
- Création de coffres en bois pour le rangement des jeux de plein air de l'école.

Ecole

EFFECTIFS DU REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL : SAINT IGNY DE VERS – AIGUEPERSE

A Saint Igny de Vers :

23 en maternelle - 22 en cycle 2

A Aigueperse :

20 élèves en cycle 2 et 3

TOTAL : 65 élèves

L'équipe pédagogique est composée de :

A Saint Igny de Vers :

Classe de cycle 1 et directrice :

Mme BERNARD Marion

Classe de cycle 2 : Mme OCANA Vanessa et Mme
BAUVILLE Emeline

A Aigueperse :

Classe de cycle 3 et directrice :

Mme PINTO Marjorie

ATSEM, garderie, surveillance transport scolaire et cantine :

Mmes CONDEMINE Séverine, TELUOB Sylvie,
CHAPUIS Christelle et DEAUDON Isabelle

Restauration scolaire :

Mme FAYARD Pascale

A.E.S.H.(Accompagnant d'Elèves en Situation de Handicap) :

Mme DESCHAUX-BLANC Corinne
(classe de cycle 3)

Mme BRUNET Nathalie et DUCERF Marie (classes
de cycle 1 et 2)

Ecole Primaire Publique

76, place de la Mairie
69 790 Saint Igny de Vers
tel : 04 74 04 56 63
ce.0693341g@ac-lyon.fr

Blog :

<https://rpi-aigueperse-saint-ign-y-de-vers.blog.ac-lyon.fr/>

Flashmob-Covid : vidéos partagées entre classes et aux familles pour fêter Carnaval (février 2021)



L'inscription des nouveaux élèves pour l'année scolaire 2022-2023 se déroulera dans le courant du mois de juin. Merci de vous renseigner auprès de la mairie ou de l'école si vous souhaitez inscrire votre enfant. La scolarisation est obligatoire pour tous les enfants nés en 2019. Pour ceux nés avant le 01/09/2020, une inscription est possible.

Les axes du projet d'école et les projets pour 2021-2022.

Parcours maternelle.

Accompagner le jeune enfant et sa famille dans son appropriation de son « métier » d'élève :

- Promouvoir l'évaluation positive : lien entre le carnet de suivi des ateliers et le carnet de suivi des apprentissages.
- Lors des semaines de la maternelle (selon le protocole en vigueur en janvier) : ½ journée proposée aux parents en immersion en classe pour observer les apprentissages.
- Passer d'un cahier de vocabulaire collectif (cahier de Renard'Mots) à un outil individuel.
- Faire classe à l'extérieur une matinée par semaine: développer des compétences psychosociales et disciplinaires en utilisant le support de la nature

Parcours de réussite scolaire

Articulation de l'apprentissage de la production d'écrits et de la lecture.

- Utilisation des tablettes numériques et du blog d'école dans le cadre de la production d'écrits.

Renforcer la continuité des apprentissages et la cohérence verticale des enseignements de la maternelle au CM2.

- Création d'un classeur-outils progressif en maîtrise de la langue (orthographe, grammaire, conjugaison, vocabulaire) et en mathématiques.

Parcours citoyen et éco-citoyen

Former des élèves citoyens, respectueux dans les différents espaces de l'école :

- Actions ponctuelles sur la solidarité et sur la protection de l'environnement.
- Correspondance avec les classes du RPI Propières-Saint Clément de Vers (lettres, visioconférences, sorties).
- Classes découvertes sur le thème des animaux avec les correspondants du RPI Propières St Clément de Vers.

Renforcer la liaison école-famille :

- Permettre aux parents et aux enseignants d'échanger : Rencontres au jardin, Semaines de la maternelle, Rencontre - Chorale, Kermesse.
- Alimenter le blog du RPI pour une utilisation fonctionnelle.

Parcours d'éducation artistique et culturelle

Développer le goût de la culture et la curiosité des élèves, favoriser les pratiques et l'acquisition de connaissances :

- Spectacle sur le thème des animaux (en fonction de la crise sanitaire).
- Projet avec le groupe de musique « Zut » de création d'une chanson (cycles 2 et 3). Financé par les mairies et la CCSB ; concert en janvier 2022.
- Ecole et Cinéma : 3 séances par classe sont programmées au cinéma de Belleville. Les trajets en car sont financés par la Communauté de communes Saône Beaujolais.
- Chorale : séance hebdomadaire entre les classes de cycles 1 et 2.
- Construction d'un outil : classeur culturel pour toutes les classes du RPI qui regroupe les rencontres : artistes, techniques, domaines, etc...

Nettoyons la nature sur le terrain de l'Auto-cross et autour de la salle des fêtes et recyclage des déchets : septembre 2021



Projet de création d'une chanson avec le groupe de musique ZUT ! En concert au mois de janvier avec les enfants des classes de cycle 2 et 3 ! (Financé par les mairies et la CCSB)



Sylviculture

Stratégie Forêt-Bois du Beaujolais

Le massif forestier du Beaujolais est doté, depuis 2015, d'une Charte Forestière de Territoire (C.F.T.) portée par le Syndicat Mixte du Beaujolais et par Charlieu – Belmont Communauté. Elle définit une stratégie de développement de la filière-bois du territoire grâce à la mise en œuvre d'une réflexion partenariale de l'ensemble des acteurs locaux.

La C.F.T. renommée en 2021 « Stratégie Forêt-Bois du Beaujolais » a établi un nouveau programme d'actions 2021-2026, approuvé suite au Comité de pilotage du 12 mars 2021 :

Gérer la forêt pour répondre aux enjeux du 21ème siècle :

- Sensibiliser les propriétaires forestiers à leur forêt et inciter à la gestion forestière durable.
- Mettre en œuvre et suivre des parcelles diversifiant le risque face au dérèglement climatique.
- Favoriser le regroupement de la gestion et du foncier forestiers.
- Mieux connaître et prendre en compte la biodiversité dans la gestion forestière.

Mobiliser durablement la ressource :

- Mener une étude de terrain concernant la ressource forestière.
- Améliorer la desserte forestière du territoire.

Soutenir la filière bois locale :

- Structurer une filière bois assurant des débouchés à tous les produits bois sur le territoire.
- Accompagner les entreprises du bois.

Mieux faire connaître la forêt et le bois et sensibiliser :

- Les collectivités territoriales à leur rôle au sein de la filière forêt-bois.
- Les nouvelles générations à la forêt et aux métiers de la filière forêt-bois.
- Le grand public à la filière forêt-bois.

Animer, suivre et évaluer la SFBB :

- Animer, suivre et évaluer la SFBB
- Communiquer sur les actions de la SFBB
- Promouvoir les objectifs de la SFBB au sein d'autres politiques publiques territoriales.

Maison du Rhône



Santé, famille, retraite, prestations sociales, recherche d'emploi ...

MAISON DU RHÔNE France SERVICES DE BEAUJEU :

Un « bouquet » de services publics à proximité de chez vous

Vous avez besoin d'être accompagné dans le cadre de vos démarches administratives ? Vous rencontrez des difficultés avec internet ?

Tout en continuant de bénéficier des services habituels de votre maison du Rhône (enfance, personnes âgées handicapées, insertion et accompagnement social), la Maison du Rhône France Services de Beaujeu est là pour vous accompagner.

RSA, prime d'activité, allocation logement ou familiales, permis de conduire, carte grise, ...

La Maison du Rhône France Services, c'est en un seul et même endroit la CAF, la CNAM, la CNAV, la MSA, l'AGIRC-ARRCO, Pôle Emploi, la Caisse de retraites,

les impôts, La Poste, les services des ministères de l'intérieur, de la justice et de la Direction générale des finances publiques.

La Maison du Rhône France services de Beaujeu vous accompagne dans l'ensemble de vos démarches administratives du quotidien.

Dès votre entrée dans les lieux, vous serez accueilli par un agent qui est formé pour trouver des solutions.

Chaque demande fait l'objet d'une réponse précise et adaptée à vos besoins.

ADRESSE : Maison du Rhône France services 35 rue de la Chapelle du Prince - 69430 BEAUJEU

HORAIRE D'OUVERTURE :

Du lundi au jeudi : 08h30-12h15 / 13h30-17h00

Le vendredi : 08h30-12h15 / 13h30-16h30

Téléphone : 04 74 69 51 63

Mail : mdr.beaujeu@rhone.fr

Rénov' en Beaujolais

Un service d'aide à la rénovation de l'habitat.

La C.C.S.B. s'est dotée d'un nouveau service d'accompagnement à la rénovation de l'habitat ouvert à tous. Son but ? Répondre aux ambitions « Territoire à Energie Positive » impliquant la préservation de l'environnement et la réduction des consommations d'énergie sur notre territoire.

Ce service gratuit permet d'accompagner les propriétaires occupants ou les bailleurs dans le montage d'un dossier de rénovation énergétique.

Un conseiller Habitat et Energie propose lors de permanences téléphoniques ou physiques :

- Un diagnostic du logement
- La définition d'un programme de travaux
- La mise en relation avec les artisans du territoire pour chiffrer et réaliser ce programme
- La constitution d'un dossier unique de demande de subvention dans divers domaines : économie d'énergie, insalubrité, perte d'autonomie
- Un accompagnement à l'exécution de travaux
- Un guide des bonnes pratiques pour optimiser les économies d'énergie

En complément RENOV'En Beaujolais réunit tous les acteurs de la rénovation du territoire :

- SOLIHA pour l'aide au public le plus précaire
- HESPUL et l'Espace Info Energie du Rhône pour un conseil éclairé et complet sur ces thématiques
- CAUE 69 pour des conseils architecturaux de qualité

Pour plus d'informations : Tél. : 04.74.06.49.95 et mail : renovenbeaujolais@ccsb-saonebeaujolais.fr

BULLETIN N°32 | 15



À partir du
1^{er} FÉVRIER 2022

**ENFIN TOUS LES EMBALLAGES
RÉUNIS DANS LE JAUNE !**

Lancement des extensions de consignes de tri

A partir du **1^{er} février 2022**, les consignes de tri évoluent ! Place à la simplicité du geste, désormais tous les emballages vont dans le bac jaune. Que ce soient les **emballages** en plastique, en cartonnette ou en métal, y compris les petits emballages métalliques (capsules, plaquettes de médicaments vides, couvercles, capsules de café, papier aluminium, etc.), il n'y a pas d'exception, si c'est un emballage (hors verre), je jette dans le bac jaune.

En revanche, les objets en plastique vont dans la poubelle grise... ou à la déchetterie selon leur taille ! De même, les cartons marrons gênent les centres de tri si jetés dans le bac jaune, il faut donc les emmener à la **déchetterie**.



Finies les confusions, cette simplification des consignes va permettre une réduction des ordures ménagères. Chacun de nous a un rôle à jouer, cela permet de préserver les ressources naturelles, faire des économies d'énergie, éviter des émissions de CO2... Que du positif !

Petit rappel : on n'imbrique pas les emballages lorsqu'on les trie, on les vide et on les jette en vrac !



En attendant le 1^{er} février 2022, les consignes de tri restent inchangées :



BAC JAUNE

Bouteilles et flacons en plastique, cartonnette, emballages en métal



BAC BLEU

Papier (journaux, magazines, enveloppes, etc.)



BAC VERT

Pots, bocaux et bouteilles en verre



BAC GRIS

Ordures ménagères



Attention, veillez à bien retirer vos piles des D3E* avant de les jeter !

Le 11 septembre 2021, un incendie a touché un bâtiment du quai de transfert de Quincieux. La source provient en partie d'une pile qui n'aurait pas dû se trouver dans les encombrants.

C'est pour éviter ce genre d'incidents qu'il est plus que nécessaire d'être prudents lorsque l'on jette nos déchets électroniques et de bien enlever les piles.

*Déchets d'équipements électriques et électroniques

Calendrier

des manifestations 2022

JANVIER : **Samedi 8 :** Bal du Sou des Ecoles (bal des jeunes)
Samedi 15 : Assemblée générale des pompiers (salle associations)
Dimanche 23 : Vœux du Maire
Dimanche 30 : Assemblée générale de la pêche (salle associations)

FÉVRIER : **Samedi 5 :** Foire au village + bal de l'Ecurie Saint Rigaud
Samedi 12 : Défilé humoristique de la classe en 2 suivi d'un bal
Dimanche 20 : Journée des conscrits de la classe en 2

MARS : **Samedi 5 :** Repas de la chasse
Samedi 11 : Assemblée Générale du Crédit Agricole
Samedi 12 : Sainte Barbe des pompiers (à St Igny de Vers)
Dimanche 13 : Matinée vente à emporter au profit du Sou des Ecoles
Vendredi 25, samedi 26 et dimanche 27 : Représentations théâtrales
Dimanche 27 : Trail du Sanglier

AVRIL : **Vendredi 1, Samedi 2 et Dimanche 3 :** Représentations théâtrales
Samedi 16 : Repas du foot (salle Polyvalente de St Igny de Vers)
Samedi 30 : Repas des anciens

MAI : **Samedi 30 avril et Dimanche 1^{er} mai :** Challenge SEAC Auto-cross
Samedi 7 : Bal des pompiers
Mercredi 25 : Tournoi vétérans en soirée

JUIN : **Samedi 11 :** Concours de pétanque du foot (au stade de St Igny de Vers)

JUILLET : **Samedi 1 et dimanche 2 :** Gala de danse (salle Polyvalente de St Igny de Vers)
Dimanche 17 : Inter villages Sports & Loisirs à Saint Igny

SEPTEMBRE : **Samedi 17 et dimanche 18 :** Championnat d'Europe d'Auto-cross
Samedi 24 : Bal des pompiers

OCTOBRE : **Samedi 8 :** Bal du foot
Samedi 15 : Brioche de l'ADMR
Lundi 31 : Animations Halloween

NOVEMBRE : **Dimanche 6 :** Soupe aux choux des pompiers

DÉCEMBRE : **Samedi 3 :** Calendrier des pompiers
Samedi 10 : Calendrier du foot
Samedi 17 : Bal de l'Ecurie Saint Rigaud
Dimanche 18 : Vente d'huîtres et de produits de Noël au stade de foot
Samedi 31 : Réveillon

Anciens combattants

ST IGNY ET ST CLÉMENT DE VERS



AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS

Après deux années de commémoration en comité restreint en raison de la pandémie Covid 19, nous avons enfin pu renouer avec la tradition habituelle.

Les cérémonies du 11 novembre 1918 ont été célébrées le dimanche 14 novembre 2021 à 09h30 au Monument de Saint Clément de Vers et à 10h30 au monument de Saint Igny de Vers, avec le concours des enfants des écoles, de la population de la commune et de la fanfare de l'Echo du Vallon.

Nous avons donc pu honorer nos soldats morts pour la France et perpétuer le devoir de mémoire dans des conditions dignes du respect qui leur est dû.

Espérons qu'il en sera de même pour les années à venir.



Le Club des Sapins

2021 quelle année difficile et compliquée pour notre club.

Difficile par la perte violente encore une fois de deux de ses membres : Roger Gonnachon et Roger Tribollet à un mois d'intervalle. Compliquée avec la menace toujours présente de ce détestable virus. Malgré tout, le club a repris ses rendez-vous mensuels au mois d'août à la grande satisfaction de chacun.

Se retrouver et échanger, se distraire, ne pas se morfondre seul dans son coin, mais partager au sein d'un groupe permet de continuer et d'avancer sereinement. Jeux de cartes, scrabble, triomino, etc., le tout agrémenté d'un petit goûter font de ces après-midi un agréable moment de convivialité.

Alors n'hésitez pas, ce n'est pas un « club de vieux » mais une rencontre entre personnes qui ont l'expérience de la vie !





Sou des écoles

Depuis de nombreuses années, le Sou des écoles du RPI St Igny de Vers / Aigueperse se mobilise pour permettre aux enfants et à leurs enseignantes de partir en sortie scolaire afin de faire de nouvelles découvertes toujours plus enrichissantes.

Le Sou des écoles gère également l'administration de la cantine, qui accueille tous les midis une quarantaine d'enfants sur la soixantaine que compte le RPI.

En ce début d'année scolaire, les membres du Sou des écoles restent les mêmes que l'année précédente :

- Présidente : Angélique AUCLERC
- Vice-présidents : Bérengère MARQUES et Thomas FASQUELLE
- Trésorière : Claire SÈVE
- Vice-trésorière : Camille PHILIBERT
- Secrétaire : Mélanie PILLOUX
- Vice-secrétaire : Carole DUPERRON

Nos différentes manifestations prévues cette année sont :

- Vente de cakes : octobre 2021
- Bal des jeunes : à définir
- Matinée vente : mars 2022
- Vente de plants de fleurs et de légumes : mai 2022
- La Kermesse : juin 2022

Chaque année, les enseignantes décident d'un thème commun aux deux écoles sur lequel les enfants travaillent toute l'année. Le thème retenu pour cette année est les animaux.

Nous vous souhaitons une belle année 2022 à tous.

Contact Sou des écoles : soudesecoles.stigny@gmail.com





EQU'IGNY

L'association Equ'Igny a été créée en décembre 2014 afin d'aider au développement et à la promotion des activités équestres. Elle comptabilise cette année 60 adhérents.



Les cavaliers qui adhèrent à l'association bénéficient de tarifs préférentiels sur certaines activités proposées par la Ferme équestre du Rousset dirigée par Mathilde OSSIPOVITCH. Cet été, l'association a accordé une subvention à 20 adhérents qui souhaitaient faire une randonnée équestre ou un stage. L'association a également investi dans l'achat de matériel mis à disposition de ses adhérents.

L'année écoulée, si particulière, ne nous a malheureusement pas permis d'organiser la traditionnelle fête du club, ni de proposer d'événement équestre. Nous remercions chaleureusement les municipalités qui nous ont soutenus financièrement durant cette période.

La situation sanitaire semble s'améliorer, se stabiliser. Nous espérons vivement pouvoir mettre en place quelques manifestations cette année.

Le calendrier sera disponible sur les sites

www.fermedurousset.com

ou

<https://fr-fr.facebook.com/lafermedurousset>

Cavalièrement,
Les membres de l'association

ASSR

Association Sportive des Sornins Réunis

Pour la saison 2021/2022 c'est l'heure du changement pour le club.

Cette année nous sommes en entente avec le club voisin, et ami, de Propières. Nous l'étions déjà au niveau des jeunes, à partir de 2021 cela concerne désormais toutes les catégories.

Cette entente devenait nécessaire à la vue des problèmes d'effectifs rencontrés par nos clubs. Cela nous permet d'être plus compétitifs les week-ends sur tous les terrains du département. Cette année nous constatons dans notre club, mais aussi dans le milieu du foot en général, une perte importante de joueuses et joueurs. Néanmoins, nous nous efforçons d'avoir des équipes dans toutes les catégories.

L'effectif de l'entente Saint Igny de Vers / Propières est composée ainsi :

- **Séniors : 41**
(27 ASSR / 14 Propières)
- **Jeunes : 43**
(37 ASSR / 6 Propières)
- **Dirigeants : 21**
(15 ASSR / 6 Propières)



Les équipes de jeunes du U7 à U17 jouent sous l'entité EHB (Entente du Haut Beaujolais) présidée par Stéphane Bréchnac et regroupe les jeunes d'Ouroux et Saint Igny de Vers.

Les équipes U15 et U17 sont toujours avec DSF (La Chapelle sous Dun, Saint Maurice les Châteauneuf, Chassigny et Chauffailles).

Les séniors jouent le dimanche après-midi à 13h ou 15h et s'entraînent les mardi et vendredi de 19h30 à 21h30 sur les terrains de Propières ou Saint Igny de Vers. Les entraînements sont dirigés par Philippe Jolivet et Émilien Cellier.

Le groupe vétérans joue le vendredi soir en match amical avec les équipes voisines de la même catégorie (+35 ans).

Les jeunes de 5 à 17 ans jouent le samedi matin ou après-midi, et parfois le dimanche matin à 10h pour les U17. Les entraînements

assurés par Stéphane Bréchnac / Cyril Dubost / Bastien Charvet / Alexis Fricaud / Johan Vicente, ont lieu le mardi de 18h00 à 20h00 à Saint Igny de Vers.

La construction d'un nouveau vestiaire, et la rénovation de deux anciens sont toujours d'actualité et nous espérons pouvoir les utiliser au plus vite.

Association Sportive des Sornins Réunis
Stade Marie Lavenir N° 69-209-01-1
La Grande cheminée - 69790 Saint Igny de Vers
Tel : 04 74 04 57 11
Association loi 1901 N°3143 du 27/05/1976
N° Affiliation FFF : 528944
N° Agrément Sportif : 69-94-848
SIREN : 439 263 593 - SIRET : 439 263 583 00015
Chaussettes : Orange
Président : Aurélien Gonnachon
« Bar Eric Lavenir » Les Michels
69790 Saint Igny de Vers
Tel. : 04 74 04 51 76
Mail : as-desorninsreunis@lrafoot.org

COMPOSITION DU BUREAU :

Président
Vice-Président
Trésoriers
Secrétaire
Intendant
Gestion Buvette
Commission Jeune
Commission Sénior
Commission Animation
Commission Terrain
Gestion Matériel

Aurélien GONNACHON
Dominique JONCHIER
Eric LAVENIR et Sébastien BOUCAUD
Julien BENOIT
Dominique JONCHIER
Pierre CREUZERAND et Bertrand DÉSIGAUX
Rémi JOLIVET et Antoine JOLIVET
Philippe JOLIVET, Alexis FRICAUD, Sylvain DUFFOUX et Emilien CELLIER
Julien CHARNAY et Tony SAMBARDIER
David DÉSIGAUX / Sébastien BOUCAUD
Aurélien GONNACHON



Société de Pêche AAPPMA du Haut Sornin

Pour la saison 2021, la Société de pêche compte 322 cartes :

- 74 cartes annuelles
- 7 cartes découverte femme
- 1 carte découverte femme (parrainage)
- 11 cartes personnes mineures + 12 ans
- 54 cartes découverte -12 ans
- 8 cartes hebdomadaires
- 166 cartes journalières
- 1 carte club halieutique

Notre Association offre :

60 km de rivière catégorie 1 sur les communes de Saint Igne de Vers, Propières, Azolette, Saint Bonnet des Bruyères et Aigueperse.

3 plans d'eau : le premier est situé à Saint Igny de Vers (La Vendenesse), les deux autres sont à Propières (Azole), dont l'un appartient à la fédération.

Les cartes de pêche sont en vente au magasin Proxi à Propières (04.74.03.63.44) et Proxi à Saint Igny de Vers (04.74.03.85.31) ainsi que sur le site internet de la Fédération : www.peche69.fr

En 2022, l'ouverture de la truite aura lieu le 12 mars (pour les étangs toute l'année).

L'assemblée générale a lieu le dernier dimanche de janvier à 10h00 salle des Associations à Saint Igny de Vers.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous et bonne saison de pêche 2022 !



NOTEZ BIEN

CHALLENGE SEAC

30 avril et le 1^{er} mai 2022

CHAMPIONNAT D'EUROPE D'AUTO-CROSS

16-17 et 18 septembre 2022

BAL DE LA FOIRE

05 février 2022

BAL DE NOËL

17 décembre 2022



TRAIL DU SANGLIER

Cette fois, nous y croyons !!!!
L'année 2021 n'aura encore pas
porté beaucoup chance au Trail du
Sanglier....

Dû à la 3ème vague de la Covid 19,
nous n'avons malheureusement pas

pu organiser notre manifestation qui
devait se dérouler le 28 mars 2021.

Malgré tout, beaucoup de
bénévoles avaient encore répondu
présent pour apporter leur aide le
jour J. Forcés de devoir annuler une
seconde fois, notre déception fut
grande. Nous étions ravis à l'idée
de pouvoir tous nous réunir de
nouveau.



Ecurie St Rigaud

2021 : UNE ANNÉE HUMIDE APRÈS LE DÉSERT ORGANISATIONNEL DE 2020

Fin 2019 et début 2020, des investissements importants ont été faits sur le circuit : Le ré-aménagement des douches, des toilettes et de la buvette « du bas » ainsi que la sécurisation de la grille de départ. Mais pourquoi ces investissements ? Pour accueillir d'une manière plus confortable les pilotes, les accompagnateurs et le public, pour que les bénévoles puissent travailler d'une manière plus simple, pour que les officiels et bénévoles soient en sécurité lors des mises en grilles et des départs. Bref, pour évoluer.

Or, en 2020, la Covid19 a eu raison de l'organisation du SEAC début juin puis ce fut la sécheresse qui ne permit pas de l'accueillir en septembre. L'organisation de l'Europe était quant à elle impossible... Ainsi, 2020 fut donc l'année sans aucune manifestation.

En 2021, enfin, la vie associative a repris. Les 5 et 6 juin, le challenge SEAC s'installait à Saint Igny de Vers pendant un week-end à huis-clos rythmé par la pluie...

Les 18 et 19 septembre, la caravane du Championnat d'Europe était de retour à St Igny de Vers avec l'obligation pour tous du pass sanitaire. Une organisation qui, bien que réussie, fut compliquée à réaliser, avec une nouvelle fois une invitée remarquée : la pluie...

Alors, même si 2021 est synonyme de reprise des activités, toute l'équipe de l'Ecurie Saint Rigaud vous donne rendez-vous en 2022 avec le soleil ! En effet, c'est LE partenaire à avoir impérativement en 2022 !

Toute l'équipe vous remercie pour votre motivation !

Mais bonne nouvelle ... (enfin, nous espérons !).

Nous comptons sur vous pour préparer une très belle édition 2022 du Trail du Sanglier, pour faire découvrir la beauté de notre village et mettre en valeur la belle

ambiance qui y règne.

Nous aurons 4 parcours à proposer à tous nos sportifs et amoureux de la nature, dans le respect de l'environnement :

- 11 km et 450m D+
- 17 km et 750m D+
- 27 km et 1250m D+
- 28 km et 1750m D+

Nous vous espérons nombreux pour nous aider à organiser cette course dans la joie et la bonne humeur qui font l'image de Saint Igny !

**Alors, à vos calendriers :
Rendez-vous le dimanche 27 mars
2022 au Trail du Sanglier !**

Vos sapeurs-pompiers

L'année 2021 a été bien compliquée pour nous.

Premièrement, le contexte sanitaire a beaucoup impacté la vie de la caserne ainsi que celle de l'amicale.

Nous recommandons tout juste à retrouver peu à peu la convivialité qui facilite la cohésion au sein du centre et permet à chacun de rester motivé. Nous n'avons pas non plus été en mesure au niveau de l'amicale d'organiser des manifestations avant le mois de novembre. Nous tenons justement à remercier les habitants de la commune pour leur accueil en début d'année lors de notre passage pour les calendriers 2021 malgré les conditions sanitaires.

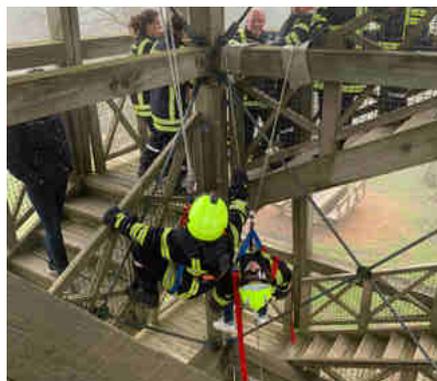
Ensuite, les travaux qui comme vous avez pu le constater se sont éternisés, ont beaucoup perturbé notre fonctionnement. En effet

nous n'avions plus accès à une partie de la caserne, le local de l'amicale s'est transformé en vestiaire, le VSAV (ambulance) et notre véhicule 4x4 ont « dormi dehors » pendant plusieurs semaines exposés aux intempéries et au gel. Grâce à la mairie, notre fourgon d'incendie a pu stationner dans un local communal tout au long des travaux et ainsi être préservé des aléas climatiques. Lors de notre réintégration dans nos locaux nous avons pu constater les malfaçons... La façade doit d'ailleurs être reprise. Concernant les travaux, nous en avons profité pour rafraîchir le bardage du local de l'amicale, nous remercions nos retraités qui ont effectué les travaux.

Enfin, au 30 octobre nous avons effectué seulement 46 interventions, cela correspond à environ la moitié des sorties d'engins de l'année 2020 à la même date.

C'est en parti dû à un manque de disponibilité, en effet nous n'avons pas pu assurer de nombreuses interventions sur nos 3 communes, ce sont les casernes voisines de Monsols, Poule-Propières et même Beaujeu qui ont dû intervenir. Notre effectif est en nette baisse. L'engagement de 2 recrues en 2020 qui sont désormais opérationnelles et l'arrivée dans l'effectif de Jordan FARSI, jeune Saintignonnais issu de la section JSP (jeunes sapeurs-pompiers) de Poule les Echarmeaux peinent à combler les départs que nous subissons depuis plusieurs années. L'obligation vaccinale n'a pas non plus arrangé nos affaires...

Il est plus que jamais urgent pour nous de recruter de nouveaux sapeurs-pompiers, cela devient vital à la survie de notre centre de secours. Alors si vous avez entre 16 et 60 ans et que vous souhaitez venir en aide à vos concitoyens rejoignez



nos rangs! Il est désormais possible d'être opérationnel pour le secours à personne après seulement 3 semaines de formation.

Pour en savoir plus n'hésitez pas à contacter le chef de centre par mail : gaylord.ballandras@sdmis.fr, à venir nous rendre visite à la caserne ou bien à vous rendre sur SDMIS.fr

Comme cela n'a pu être possible en 2021, nous souhaitons toujours organiser une formation de secours à personne d'une journée dédiée aux habitants de la commune dont une partie du coût sera prise en charge par l'amicale.

Pour plus de renseignements n'hésitez à contacter le 06 73 00 17 19 ou par mail : amicalesp.stigny@gmail.com

ALVH

Association Loisirs Valides Handicapés

Siège : Mairie de Monsols (69)

Buts de l'Association :

- Regrouper personnes Valides et Handicapées dans un esprit d'amitié.
- Organiser des moments conviviaux : repas, sorties dont les buts sont divers ...

*Si je connais une personne handicapée

* Si je suis porteur d'un handicap

Je peux joindre l'Association.

Renseignements : M. Triboulet

Tél. : 06 70 18 60 96





pour tous, toute la vie, partout



Premier réseau associatif national de services à la personne

L'association ADMR de Grosne Sornin, c'est :

115
bénéficiaires
accompagnés

18000
heures
d'intervention

6
Communes
d'intervention

Aigueperse, Azolette,
Propières,
Saint Clément de Vers,
Saint Bonnet des
Bruyères,
Saint Igny de vers.

L'ADMR est un réseau national associatif, indispensable au maintien à domicile de personnes en perte d'autonomie et fragiles, principalement des personnes âgées ou en situation de handicap. Le salarié aide le bénéficiaire dans les tâches qu'il ne peut plus faire lui-même, tout en apportant de l'échange, du lien, de la considération et de la joie.

! RECRUTEMENT !

Pour répondre aux besoins croissants des bénéficiaires et continuer d'apporter son aide à toutes les personnes ayant besoin de ses services, l'ADMR Grosne Sornin recrute et propose 2 postes en CDI d'aide à domicile ou d'auxiliaire de vie, pour débutants ou diplômés, dont les temps de travail peuvent varier, en fonction de la demande du candidat (temps partiel, temps plein).

Sans expérience, l'ADMR accompagne et forme les nouveaux salariés. Le principal est d'avoir envie d'aider les autres et si l'on aime le contact humain, ces métiers peuvent être fabuleux !



REVALORISATION DES SALAIRES !

C'est une nouvelle qui met du baume au cœur : la mise en place de l'avenant 43 à la convention collective de la branche depuis le 1er octobre entraîne une revalorisation moyenne de près de 15% des rémunérations, une refonte complète de la grille conventionnelle et offre également de nouvelles perspectives de parcours professionnels aux salariés du domicile. Rejoignez-nous !

Osez un métier qui fait grandir !



CDI/CDD

24/35 heures

Débutants acceptés

SERVICES
ET SOINS
AUX
SÉNIORS

ENFANCE
ET
PARENTALITÉ

ENTRETIEN
DE LA
MAISON

ACCOMPAGNEMENT
DE
HANDICAP

admr-rhone.fr

Association ADMR de GROSNE
SORNIN

30. Place de la Mairie
04 74 04 56 84



Conscrits St Ignys de Vers 2021



Les naissances de l'année 2021



PAULINE



LOGAN



RAFAËL



SIMON



ALICIA



